

Grâce au bénéfice Confort à Bord, vous êtes remboursé de vos achats d'options de voyages AIR France ou KLM à l'aéroport et à bord, réalisés avec votre carte PRO AIR FRANCE KLM - AMERICAN EXPRESS :



Jusqu'à 75€ pour la Carte PRO AIR FRANCE KLM - AMERICAN EXPRESS GOLD⁽¹⁾



Jusqu'à 200€ pour la Carte PRO AIR FRANCE KLM - AMERICAN EXPRESS PLATINUM⁽¹⁾

Vous pourrez en profiter pour :



Bénéficiaire d'un accueil à l'aéroport privilégié



Réserver votre siège préféré



Commander un menu à la carte



Prendre une option bagages

(1) Valable 1 fois par Carte et par an pour un paiement réalisé, en une ou plusieurs transactions, à l'aéroport (pour les salons et certaines options bagages) ou sur airfrance.fr ou sur klm.com. Bénéfice uniquement destiné aux titulaires de Cartes PRO AIR FRANCE KLM - AMERICAN EXPRESS GOLD et PRO AIR FRANCE KLM - AMERICAN EXPRESS PLATINUM émises en France et uniquement valable pour les dépenses effectuées en euros (EUR), y compris si votre Carte PRO AIR FRANCE KLM - AMERICAN EXPRESS est enregistrée dans un portefeuille de paiement mobile. Non valable pour des transactions effectuées via des agrégateurs de paiement et services de paiement en ligne.

Les transactions éligibles au bénéfice Confort à Bord AIR FRANCE et KLM vous seront recréditées à hauteur de 75€ par an pour chaque Carte PRO AIR FRANCE KLM - AMERICAN EXPRESS GOLD et de 200€ par an pour chaque Carte PRO AIR FRANCE KLM - AMERICAN EXPRESS PLATINUM (NB: les cartes PRO AIR FRANCE KLM - AMERICAN EXPRESS supplémentaires de la même couleur que la carte PRO AIR FRANCE KLM - AMERICAN EXPRESS principale sont aussi éligibles). Au 01/02/2020, elles sont les suivantes : options salon, options siège, options bagage, options repas. Liste non exhaustive susceptible d'être modifiée sans préavis par AIR FRANCE, KLM ou American Express. Le remboursement est effectué dans les deux mois suivant la dépense, à condition que le compte-Carte American Express soit valide au moment du remboursement. Ce bénéfice est renouvelé chaque année à la date anniversaire de chaque Carte PRO AIR FRANCE KLM- AMERICAN EXPRESS éligible. Bénéfice non transférable, non remboursable en espèces ou autre moyen de paiement que ce soit. Le remboursement peut être retiré par American Express si la transaction éligible est annulée ou remboursée par la suite.